

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 75

Artikel: Poignée de recettes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tence, on peut se demander si la presse serait condamnée à périr ? Quelques esprits avancés s'aventurent à le prédire.

La presse est une lumière, et le grand ennemi de cette lumière, c'est une autre lumière : les rayons X. On aurait trouvé le moyen d'imprimer sans impression.

Moyennant une feuille où des caractères sont tracés avec une encre spéciale, et moyennant la superposition de cette feuille à un nombre illimité d'autres feuilles blanches, les novateurs se font fort de remplacer toutes les machines d'imprimerie. On fait jouer les rayons X, et toutes les feuilles, instantanément, reproduisent les caractères de la première.

Seulement — et c'est là, croyons-nous, la grosse pierre d'achoppement — il faut que les feuilles blanches soient sensibilisées comme le papier employé par les photographes. De sorte que ce nouveau genre d'impression reviendrait beaucoup plus cher que l'autre.

Si donc la presse est menacée, le péril n'est pas urgent encore, et les machines peuvent « rouler ».

* * *

Le plus grand champ de blé. — A en croire les journaux américains, le plus vaste champ de blé — d'un seul tenant — qui soit au monde se trouve non loin de la rivière San-Joaquin, au nord du village appelé Clovis, en Californie.

Le champ de blé dont il s'agit, et qu'on est en train d'ensemencer à la machine, occupe une superficie de 10.000 hectares en terrain presque plat. Il est rectangulaire et mesure 12 kilomètres environ dans sa plus grande longueur.

On a calculé que, pour labourer cette immense pièce de terre, les charrues à vapeur creusant un sillon de 0 m. 65 de large, ont dû parcourir d'un bout du champ à l'autre une distance de 176.000 kilomètres, soit un trajet équivalant à près de cinq fois le tour du monde, pris à l'équateur.

Cette opération du labourage, même faite à la machine, n'a pas pris moins de trois mois : l'ensemencement s'est fait très activement, grâce à un nouveau système de semeuses électriques dont le propriétaire du champ est l'inventeur.

* * *

Les propriétaires du Mont Blanc. — Trois communes Chamonix, les Houches et Saint-Gervais, se disputent l'honneur d'être propriétaires du Mont-Blanc. Ces hauteurs glacées, en effet, avaient été oubliées par les constructeurs de cadastres, plus sensibles au produit des montagnes qu'à leur poésie, et dédaigneux de ces immensités incultes, où il n'y a pas moyen de faire paître le plus petit mouton.

Or, un quatrième larron vient de surgir : c'est l'Etat.

En vertu d'un traité en date de 1796, il y aurait eu une rectification de frontières entre la Savoie et le Piémont, et il résulterait de cette rectification que le Mont-Blanc, appartenant jadis à la commune piémontaise de Courmayeur, serait devenu la propriété, non d'une commune française, mais de la France.

Voilà un point élucidé... à moins que l'Italie ne trouve maintenant des raisons de revendiquer le Mont-Blanc pour son compte, auquel cas il y aurait entre elle et la France un pittoresque *casus belli*.

* * *

La demoiselle aux cannes. — La plus

belle collection de cannes qui existe au monde n'est pas la propriété d'un monsieur, comme on pourrait tout d'abord le croire, mais celle d'une jeune fille, miss Henrietta Kimble, de Rochester, (Etats-Unis). Elle en a en bois, en papier, en métal, en os, en toile, en écaille, en ivoire, etc. Tous les matériaux possibles sont représentés, et le total des cannes dépasse un millier.

Parmi les plus curieuses, on doit en signaler une en peau de serpent, une en peau de singe, deux en peau de rhinocéros, espèce extrêmement rare. Seul, l'empereur d'Allemagne a pu s'en procurer une pareille, qu'il a achetée fort cher à un amateur de Hambourg. Le spécimen le plus rare qui soit en la possession de miss Kimble est une canne en écaille de tortue, d'un seul morceau. On l'évalue 5.000 dollars.

Miss Kimble possède aussi une canne en timbres-poste !!! C'est la jeune collectionneuse qui l'a confectionnée elle-même. Ce jeu de patience, dans la composition duquel sont entrés 4, 780 timbres, ne lui a pas demandé moins de quatorze mois de travail.

* * *

Le tour du monde en trente-trois jours. — D'après des calculs solidement établis par le ministre des voies et communications de Russie, prince Chilkow, on pourra, une fois le Transsibérien achevé, faire le tour du monde en trente-trois jours.

Voici l'itinéraire établi par le prince Chilkow :

De Brème à Saint-Petersbourg, par voie ferrée, un jour et demi ; de Saint-Petersbourg à Vladivostock, par voie ferrée, et à raison de 48 kilomètres à l'heure, dix jours ; de Vladivostock à San Francisco, à travers l'Océan Pacifique, dix jours ; de San Francisco à New-York, quatre jours et demi ; de New-York à Brème, sept jours. Au total : trente-trois jours.

Jusqu'à présent, l'itinéraire le plus court était :

De New-York à Southampton, six jours ; de Southampton à Brindisi, *via* Paris, trois jours et demi ; de Brindisi à Yokohama, par le canal de Suez, quarante-deux jours ; de Yokohama à San Francisco, dix jours ; de San-Francisco à New-York, quatre jours et demi. Au total : soixante-six jours, exactement le double.

Mais où sont les quatre-vingts jours de Jules Verne ?

Poignée de recettes

Comment on purge des vers les vieux meubles en bois qui en sont attaqués. —

Ils deviennent de plus en plus rares, ces vieux meubles, recherchés des amateurs, où le talent de nos pères s'exerçait avec tant de patience et quelque fois de véritable succès.

Assurer leur conservation n'est point toujours facile. Le temps fait son œuvre, et les vers finissent souvent par lui venir en aide.

Quand cet accident se produit, il faut se hâter d'en arrêter les effets destructeurs.

Deux moyens, entre autres, y peuvent réussir.

On dispose à l'intérieur du meuble dans chaque compartiment, s'il y en a plusieurs, un vase de fer, de terre ou de faïence, où l'on place une certaine quantité de soufre. A ce soufre, on met le feu. Le meuble est fermé hermétiquement. S'il en est besoin, on applique sur les jointures des bandes de fort papier ou de

toile recouvertes de colle de pâte. On laisse pendant plusieurs jours se produire l'action du gaz sulfureux.

A la place du soufre, on peut employer du sulfure de carbone, en évitant l'approche de toute lumière ou de tout foyer de chaleur. Les vapeurs se dégagent spontanément.

Dans les deux cas, l'opération doit se faire dans une pièce inhabitée. Ventiler énergiquement lorsqu'elle est terminée.

Procédé pour rendre le cuir imperméable. — Le procédé imaginé par M. Von Mansreg consiste à faire dissoudre à saturation dans de la benzine froide, de la cire d'abeille. On chauffe ensuite cette solution au bain-marie et on ajoute, pour 10 parties de cire dissoute, environ une partie de blanc de baleine fondu.

Le produit se prend par le refroidissement en une sorte de pommade qu'on peut conserver en boîte de fer-blanc pour l'usage. On l'emploie en le chauffant à fusion, puis on l'étend sur le cuir également chauffé.

Enduit pour tabliers de voitures. — Cet enduit, extrêmement solide, est appliqué à chaud au moyen d'un pinceau, il se compose

Suif	500 grammes.
Lin	500 »
Alun	250 »

que l'on cuit dans 10 litres d'eau.

Enduit pour les grillages en fil de fer. — Comment retarder, sinon empêcher, la destruction, par les intempéries, des grillages en fil de fer ? nous a-t-on demandé.

Il convient, répondent les spécialistes, de les enduire du mélange suivant :

Essence de térébenthine	500 grammes
Essence de lavande	170 »
Camphre	125 »

Il convient, de faire dissoudre le camphre dans l'essence de lavande, puis d'ajouter l'essence de térébenthine.

Contre le coulage des fûts.
Cet accident ne se produit généralement qu'en été par les grandes chaleurs. Les fonds *travail-lent*, selon l'expression courante ; les planches n'adhèrent plus, il se produit des fissures par où le liquide contenu dans le fût s'écoule.

A Paris et dans les villes on emploie la graisse, le suif, contre cet accident.

On frotte bien les parties disjointes et les fonds avec cette substance grasse qui pénètre dans les fissures et arrête le coulage.

A la campagne, au lieu de graisse on prendra une poignée d'orties vertes et on frotera énergiquement avec ces orties, qu'on broiera contre le bois, les parties défectueuses de la futaille.

LETTRE PATOISE

Dà la côte de mai.

S'i cognéché le « fresse bouidin » qu'é écrit lai derriere lattré dain le *Pays di duemoène*, i y botró le nay dain son affaire comme en fay é petés tchaitis que se rébian d'les iés. S'en peut écrire des tchoses que faint ai recotsai cé que